

Jean-Baptiste André Godin à Arthur de Bonnard, 21 décembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bonnard, Arthur de \(1805-1875\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation7 p. (188r, 189v, 193r, 194v, 191v, 190v, 192r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Arthur de Bonnard, 21 décembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/11116>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 décembre 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bonnard, Arthur de \(1805-1875\)](#)

Lieu de destination 12, rue de Mazagran, Paris

Description

Résumé

Godin répond à une demande de renseignements d'Arthur de Bonnard sur le Familistère : répondre par courrier lui est difficile car le Familistère « a besoin d'être vu et étudié pour être compris ». Godin donne le sens du projet du Familistère, « une étude préparatoire à l'association intégrale ». Il fait comprendre à de Bonnard que les questions qu'il pose sont secondaires ou inappropriées, comme la question du volume d'air dont dispose chaque habitant·e. Godin décrit cependant à son correspondant les effets de l'habitation sur la population et lui fournit une série de données chiffrées sur la population, sur la rentabilité du capital investi, ou sur les frais d'entretien et de fonctionnement du palais.

Notes

La lettre d'Arthur de Bonnard du 15 décembre 1869, à laquelle répond Godin et dans laquelle de Bonnard demande à Godin une série de renseignements sur le Familistère pour une conférence qu'il doit prononcer le 26 décembre suivant, est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) b).

Support

- Le nom et l'adresse du destinataire sont manuscrits à la mine de plomb au bas du folio 188r.
- Les pages de la lettre n'ont pas été copiées dans l'ordre des folios du registre.

Mots-clés

[Coopération](#), [Familistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Fourierisme](#), [Habitations](#), [Hygiène](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bonnard, Arthur de (1805-1875)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Coopération
- Fourierisme
- Profession libérale
- Santé

Biographie Médecin, fourieriste et coopérant français né en 1805 à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire) et décédé en 1875 à Asnières (Hauts-de-Seine).

Spéciale 20 juillet 1869

133

cher Monsieur

Signalez un certain embarras
pour réparer la table cette
échelle je suis nécessairement occupé
à moment ou autre le Familiste
n'est pas une chose d'importance
qui puisse en faire connaître
la situation physique et morale
dans une simple lettre, c'est un
fait pratique qui a besoin d'être vu
et étudié pour être compris, peu de
personnes sont de mes avis mais
moins encore sont éduquées, le Familiste
n'est pas un fait de coopération
c'est une étude préparatoire de l'assimi-
lation intégrale, soit à dire de la capitale
et du territoire sous leurs diverses formes
et dans leurs diverses applications au
sein d'une population ayant des intérêts
comestiques communs et solidaires,
autant que bâtent une des deux
Monsieur M. de Bonnard
13 Rue Magellan

présentation sous le signe de
l'assassinat.

Les questions que vous me posez
sont bien curieuses au point des
graves questions qui le Familistère
embrasse, vous me parlez de volonté
d'âme dont possède chaque personne au
Familistère mais sachez donc quel
rien ne de mesure de toutes les
choses que la nature donne aux
abondance, chacun en a autant qu'il
en a besoin et autant qu'il en
veut l'habitant du Familistère
ne pas un palais pour moins
sans en avoir les avantages je
ne verrais pas avec plaisir que
l'on dérapât à faire du moralisme
et voit à faire du Familistère il
devrait pour comprendre la nature
humaine de croire que peu que
l'ouvrir qui aurait aujourd'hui
franchi le seuil du Familistère
veut demain un demi être peu
que les hommes ne quittent ni
aussi vite leurs erreurs ni aussi
vite leurs erreurs.

3^{me}

il faut faire le temps et l'espérance
et celle qui faire fait le moins
est l'avantage qu'ils en retiennent
à ce point de vue. je me
borne à vous donner quelques chiffres
du budget du Familiétre pour
l'an dernier arrêté au 30 juillet
Mais que je vous dise encore
que si faire et lever sont en tout
abondance à tous les stades de
Familiétre la liberté y est aussi
largement ouverte de chaque
choix y agit trop à sa guise
dans son intérieur pour que je
puisse vous faire l'état de la dépense
du ménage cela est aussi variabile
que les habitudes et les habitudes
des personnes
quand aux habitudes générales
elles sont en tout dans l'augmentation
constante et malgré le désir que
les ennemis du progrès auraient
de la faire protéger par la police
ils n'ont pu empêcher en vain
l'augmentation

ajoute envoi que le Familister
ne prononce pas de blâmes
contre les filles mères ni contre
les enfants qu'une loi indigne
qualifie illégitimes ou le bâtarde
ne autorisant pas en ce cas
Messire à introduire la morale
dans les faits mais laisse à l'intro-
duire dans la législation d'au-
tant de préjugé, pour le
Familister tous les enfants dont
des enfants de la nature et du
même sexe digne ou non libre
des mêmes regards, je vous prie
dans ce ne pas statuer de différen-
ce leur sujet.

Le point important restera
au Familister en attendant que
l'association étudie en expériment
d'abord un fait; et la réform
commerciale le parasite a
disparu le Familister n
enferme que des prostituées

ref

5.

et des consommations les
intermédiaires inutiles sont
supprimés, il en résulte la
situation que je vous avais
rapportée.

La population du Familiétre
se compose :

hommes	870
filles	250
enfants de moins de 2 ans	25
	965 habitans

Les enfants sont répartis en six classes
nouvelles, proportionnellement à
trois classes égales, 30 enfants par
chacune classe environ.

Le palais du travail en raison
de la splendeur de sa construction
ne pouvait donner que des loyers
qu'un faible dividende ou insuffisant
au capital engagé 3% environ
mais la consommation des approvi-
sions nécessaires, parfait largement
la différence, elle a permis
l'année d'acheter 60000
plaidements faits par les meilleurs
habilants du palais.

f. 130

Lesquels délivreraient à 50 mille francs
au mois de juillet tendent à
sauvegarder rapidement de sorte
qui est facile de prévoir le moment
sur la population qu'assistera le
Familistère par l'importance
de ses dépenses après avoir payé
6% du capital sur lequel le capital
général à rebours 3½ % après
versement des frais suivants
que l'on peut considérer comme
le budget des dépenses du Familistère

français d'administration	1.303.21
contribution propre générale	
taxe des batiments et jardins	
dagrement	10,500.00
mauvaise et paupérisse	18.354.08
osobis et cours de dette	5.826.77
Musique	651.23
jeu public	147.40
au total 33 mille 389 francs 31 33 89.31	
Le Familistère est assuré aussi que	
tout le mobilier de ses habitants	

et paie en outre de 11,465.00
d'impôts divers et indirects
que je paroît établir la quin-
tième de cette somme mais cette
somme de cent mille francs
ne comprend pas la contribution
personnelle oue habitans
quand auquel moi l'inéfficiency
de nos routes et leur état me per-
met oblige à vous écrire au
mieux de questions qui entrent
croisent, mais peut être trouvez
vous préférable de faire remarquer
auz a que je puis vous donner
aujourd'hui quel est que sur cette
terre de villages de 800 habitans
composés de pauvres ouvriers ayant
un quartier pour habitation et
cent cinq mille francs par an
à dépenser pour le presques entretien
et morcel de leur familles

je suis aigre que j'abaisse
mes sentiments d'homme

Godin JP.